

Pour
UNE CITOYENNETÉ RENOUVELÉE
et
DE NOUVELLES MODALITÉS D'ACTION
PUBLIQUE

CONTRIBUTION AU GRAND DEBAT NATIONAL
MARS 2019



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Une participation naturelle du Conseil de développement de la Métropole de Lyon au Grand Débat National	3
En préalable, le constat d'une écoute insuffisante	4
I – COMMENT ÉCOUTER ?.....	5
1 - Partir du vécu des habitants et des parcours de vie.	5
2- Changer la façon de « tendre l'oreille » vers les publics les plus fragiles et « tendre la main » aux jeunes générations.	6
3 - Aller à la rencontre des acteurs agissants/parties prenantes et les faire dialoguer dans un même territoire et/ou sur un même thème	7
4- Recenser de manière dynamique et interactive toutes les initiatives (associatives ou citoyennes)	8
5 - (In)former	9
II – COMMENT AGIR ?	10
6 - Faciliter l'interconnaissance entre porteurs d'initiatives pour constituer des réseaux, des écosystèmes qui permettent d'aller plus vite et plus loin.	10
7 - Recourir à l'expérimentation sur la base des bonnes pratiques repérées.....	11
8 - Travailler en transversalité et territorialité	12
9 – Un point de départ : la Métropole facilitateur et ensemblier.....	13
10 – La Métropole dans une posture de réelle co-construction, de « faire avec »	14
En guise de conclusion	15
ANNEXES	17
Liste des présents lors de la séance de travail du 5 mars 2019	19
Les travaux du Conseil de Développement de la Métropole de Lyon de Septembre 2014 à Février 2019.....	20

INTRODUCTION

Une participation naturelle du Conseil de développement de la Métropole de Lyon au Grand Débat National

Pour plusieurs raisons, il était naturel pour le Conseil de développement de la Métropole de Lyon de participer au Grand Débat National :

- D'abord parce qu'il est une **instance d'écoute participative composée de manière originale**. Il rassemble en effet à la fois des représentants de la société civile organisée mais aussi des représentants de conseils de quartier, de conseils citoyens, des territoires (la Métropole comporte 59 communes) et des citoyens volontaires.
- En raison aussi de ses pratiques méthodologiques : accueillir à chacun de ses travaux des **personnes extérieures à l'instance qui vivent et exercent le sujet étudié**, pour les questionner et les faire échanger de manière directe sur les préconisations à proposer aux décideurs publics, en premier lieu, la Métropole.
- Du fait enfin de la « petite expérience » que ses activités lui donnent **depuis 4 ans et demi**. Pendant cette période, le Conseil de développement a été attentif aux transformations technologiques et sociétales (révolution numérique, transition écologique, allongement de la vie, créativité culturelle, importance de la formation ou de la mobilité) qui impactent la vie (privée et professionnelle) des habitants. (*Cf. en annexe un récapitulatif de ses travaux depuis septembre 2014*).

Cette direction donnée à ses activités a d'ailleurs permis de repérer l'émergence de nombreuses **initiatives collaboratives** qui amènent leurs porteurs (publics, privés et associatifs/citoyens) à **Faire ensemble**. Société civile et citoyens n'attendent pas en effet pour s'organiser pour AGIR. D'où les premières cartographies du Conseil de développement sur ces initiatives : « Ils le font déjà » (2016), « Annuaire des Initiatives collaboratives » (2018). Elles sont parfois peu connues, souvent « avant-gardistes », toujours solidaires.

Cette diversité d'instances et d'initiatives nouvelles est fréquemment à destination des fragilités silencieuses et des paris d'avenir dans lesquelles jeunes et moins jeunes s'investissent. Elle est la base de notre trame sociétale. Elle peut inspirer, si elle est connue et reconnue, les divers niveaux d'administration afin que leurs réponses aux citoyens soient plus évolutives, mieux adaptées aux difficultés d'adaptation inhérentes à ces transformations ou à leur anticipation.

Notre séance de travail du 5 mars 2019 a donc accueilli 70 personnes venant de réseaux professionnels, d'associations, d'initiatives citoyennes, d'instances de participation, et de corps intermédiaires. (*Cf. en annexe la liste des participants*). Tous en fait porteurs d'une expertise de proximité ou d'usages, de paroles citoyennes et d'expériences renouvelées ou émergentes. Autour de 4 tables, constituées à propos de thématiques abordées lors de travaux antérieurs du CDD : équité territoriale, transition écologique, culture-formation, emploi-insertion), ils ont répondu à deux questions :

Comment **Écouter** la citoyenneté qui s'exprime dans ces associations, réseaux professionnels, initiatives citoyennes, instances de participation, soit pour participer à l'élaboration des politiques publiques soit par l'agir citoyen ?

Comment **pour Agir** les décideurs publics doivent-ils adopter un mode de fonctionnement différent de manière à prendre en compte ces écoutes et ces pratiques (au sein de leur institution ou dans leurs relations avec les autres niveaux d'administration) ?

Deux questions posées pour recenser des idées pouvant améliorer la relation entre citoyens, acteurs du territoire et collectivités. Et répondre ainsi à une mutation des attentes des habitants : être plus et mieux associés, **afin que la parole citoyenne nourrisse les décisions publiques au moment de leur élaboration mais aussi lors de leur mise en œuvre et de leur évaluation.**

En préalable, le constat d'une écoute insuffisante

À y regarder de près, l'écoute au plus proche du terrain et donc de ses habitants n'est pas une attente nouvelle. Ce glissement vers la proximité a fait l'objet de nombreuses réflexions depuis une vingtaine d'année. Il a même été à l'origine de textes législatifs modifiant par touches successives les politiques publiques territoriales qui dès lors ont connu une évolution notable passant de politique d'aménagement urbain/ environnement économique à des dispositifs plus attentifs à l'humain et à son accompagnement face aux grands risques de la vie et aux changements sociétaux.

Mais si les textes ont évolué, l'écoute inséparable de la proximité a-t-elle été engagée ? Et les modalités d'action en conséquence ont-elles suivi ?

Ces questions sont maintenant devenues particulièrement fortes. Elles figurent avec plus ou moins d'intensité dans chacune de nos contributions depuis 2015, comme un exercice simple mais instructif - rapprocher les contenus de toutes ces contributions- nous a permis de le constater. Elles ont été également mises en lumière lors de notre séance du 5 mars. Avec une richesse d'expressions qui méritent d'être entendues, même si nous ne pouvons en retenir que quelques-unes dans ce texte visant avant tout à promouvoir une dynamique renouvelée de citoyenneté et d'action publique.

Quelques « paroles d'acteurs » traduisent ce constat :

Jean FREBAULT (ancien Président du CDD) : *« Il y a une écoute insuffisante et il faut pour cela reconnaître beaucoup mieux cette diversité d'instances : il y a le Conseil de développement, les conseils de quartiers mais aussi plein d'autres instances, comme les associations qui font des choses très intéressantes ».*

Hélène ROCHE (Membre associée du CDD) : *« J'ai fait partie d'un conseil de quartier pendant 3 ans après avoir fait partie du Conseil de développement pendant 15 ans. Ce que j'ai vu, c'est qu'il existe effectivement des institutions de démocratie participative mais en réalité on ne les utilise pas bien. Il y a aussi l'impossibilité de faire des passerelles entre les*

différents niveaux de participation. Quand nous parlions de démocratie participative au Conseil de développement, nous aspirions souvent à ce qu'il y ait une passerelle des représentants territoriaux et des conseils de quartiers, intéressés par les stratégies et la politique envisagée par le Conseil de Métropole ».

Théo TREMSAL (Jeune Chambre Economique de Lyon) : *« Le gros souci, c'est que la Métropole appelle les instances participatives sur des sujets précis, celles-ci lui offrent un livrable et d'un autre côté, ce livrable, on n'en voit pas le résultat. C'est triste à dire parce que finalement c'est quand même des personnes qui sont toutes bénévoles qui prennent sur leur temps, leur énergie. Et de l'autre côté parce qu'il n'y a pas d'écoute possible s'il n'y a pas de réponses précises aux propositions faites ».*

I – COMMENT ÉCOUTER ?

Cinq enjeux transversaux semblent devoir être posés pour essayer de définir les conditions d'une **bonne écoute** des habitants et des acteurs de la société civile.

1 - Partir du vécu des habitants et des parcours de vie.

Le besoin d'actions publiques plus orientées vers les « publics », et non plus de la seule organisation uniforme et générale de la Société, est un ressenti manifeste. Il concerne naturellement les politiques sociales mais aussi les politiques culturelles, celles liées à la transition technologique, l'urbanisme et l'aménagement urbain ou l'insertion pour l'emploi.

Car le foisonnement d'initiatives culturelles, écologiques ou sociales peut permettre à tous les publics de s'approprier une culture plus vivante ou les gestes de la transition écologique, de s'inscrire plus concrètement dans des perspectives d'avenir personnel ou professionnel et d'être accompagné vers le travail.

Ainsi, à propos du lien culture-formation, Florian RONY (IMAGINEO) souligne-t-il *« la dynamique d'innovation émergente et ascendante dans l'éducation. Comment est-il possible de soutenir ce type de dynamique qui vient d'en bas ? A mon avis, c'est une question de positionnement. Quel est le positionnement des décideurs publics face à des acteurs qui sont dans cette dynamique ? ».*

De son côté, Jean-Paul MASSON (CDD) affirme que *« le fait culturel s'inscrit d'abord dans la proximité pour être un facteur de lien social et de progrès sociétal » s'il s'élargit « à la culture pour tous, en qualité d'acteur culturel autant que de spectateur ou initiateur ».*

Et il en va de même lorsque des participants évoquent la transition écologique et le rôle les ambassadeurs accompagnant les habitants des grands ensembles ou celui de l'association Familles à énergie positive qui facilite et donne à voir les écogestes aux habitants ; l'accès à l'emploi avec les espaces d'incubation et de soutien telles la Coursive à Saint Fons et la Cocote à Vénissieux. Des exemples non exhaustifs qui illustrent la nécessité du « sur-mesure » au niveau local pour certaines situations complexes, une démarche souvent appliquée par le tissu associatif et les initiatives citoyennes.

Sans oublier que la proximité interpelle également les grands schémas directeurs telle la politique des transports dans une Métropole comme le Grand Lyon.

Alain MATHIAS (Habitant, membre du conseil citoyen de Rillieux) : « *La dernière fois, on a eu un débat sur le travail et l'habitat au Conseil de développement. Les entreprises sont délocalisées en périphérie des villes. La question qui se pose pour la Métropole est que tous les lignes de transports sont rattachées en étoile à Lyon. C'est-à-dire que de partout, il faut revenir sur Lyon pour repartir sur l'extérieur. La question qui se pose est : pour quelle raison n'y a-t-il pas un système circulaire autour de la Métropole qui arrangerait tout le monde, gagnerait du temps et éviterait les saturations ? Un réseau circulaire [« en toile d'araignée » et pas seulement « en étoile »] n'est-il pas possible ? ».*

Ce que confirme Hélène ROCHE (Membre associée du CDD) : « *Quand on a travaillé sur le SCOT et les transports, on a déjà évoqué la ville multipolaire mais on a l'impression que cela reste des vœux pieux ».*

Et que complète Nicolas MILLET (CDD-SEPL) : « *J'aimerais revenir et rebondir sur égalité et équité territoriales. En soulignant les exemples de transports alternatifs ou une initiative - dont on a parlé au Conseil de développement - qui est le Comptoir de Campagne, offrant des services mutualisés dans des endroits assez reculés (ici dans la plaine du Forez à côté de Montbrison) : l'accès à la fois à un guichet SNCF, à une fonction bancaire avec le Crédit Agricole et en même temps, des produits locaux avec circuits courts. Ce qui pose la question plus générale du côté descendant d'un certain nombre d'actions alors qu'on souhaiterait davantage de prise en compte du remontant, c'est-à-dire les initiatives prises par les associations au niveau local ».*

2- Changer la façon de « tendre l'oreille » vers les publics les plus fragiles et « tendre la main » aux jeunes générations.

Rendre visibles les invisibles

Une question qui nous interpelle et dont les modalités sont difficiles à définir. N'est-ce en fait pas leur propre récit, leur récit personnel qui nous manque ?

En réalité, c'est encore ici la **place réservée aux associations**, comme porteuses aussi de paroles citoyennes et donc de participation, qui est à considérer.

Pour Gaëlle GINOT (ACEPP Rhône) : « *Il ne suffit pas de créer des instances, il faut aussi qu'il y ait des professionnels pour accompagner la prise de paroles de gens qui n'ont pas l'habitude de parler dans l'espace public ».* De même, Dominique GENTY (Centre de ressources AFI/ECRIT 69) : « *Quand on parle de démarches citoyennes à des personnes ayant des difficultés par rapport aux savoirs de base, peu importe la raison, et qui n'ont pas accès à l'emploi à ce titre, elles ne se sentent pas tout à fait légitime pour y participer. Il faut aller les chercher ».*

Une telle approche commence à se déployer. De nombreuses associations solidaires la pratique comme ATD Quart-Monde, le réseau de l'ACEPP, des centres sociaux, etc., notamment lors de la présentation de leurs activités conjointement par leurs responsables d'association et leurs bénéficiaires.

De même l'EBE (entreprise à but d'emploi) ÉmerJean l'expérimente-t-elle dans le cadre du dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée à Villeurbanne comme le souligne Guillaume POIGNON (Emmaüs). Ou comme le souligne Henri VIANNEY du CERTA, organisme de formation de Vénissieux, « *qui intervient notamment pour lutter contre la fracture numérique concernant 20% de la population* ».

On peut se demander également **si l'accueil dans d'autres réseaux professionnels n'est pas une démarche inclusive à privilégier**. Ainsi Franck COMBET (COBATY Lyon Métropole) : « *Je reviens sur la France fragmentée. Je crois beaucoup en l'éducation. COBATY en novembre 2018 a lancé une expérience. Accueillir des élèves de collège en zone difficile pour une semaine d'insertion dans des entreprises des grandes familles de métiers du BTP. On a été bluffé certains d'entre eux/elles n'étaient jamais sortis de leur quartier dans leur vie quotidienne. Mais on s'est rendu compte de la fraîcheur, de la capacité de raisonnement qu'ils avaient. Une très belle expérience qu'on va sûrement renouveler l'année prochaine parce que c'était de belles rencontres pour les uns et les autres* ».

Rencontrer les jeunes dans les lieux où ils se trouvent : une façon de « tendre la main » aux jeunes générations

Ce que nous propose Amélie MALIGE (Unis-cité) : « *Des jeunes il y en a, ils sont là et ils ont envie de participer. Parce qu'ils ont plein de choses à dire. Nous on a 140 jeunes qui s'engagent au quotidien sur des missions de solidarité locale sur le territoire de la Métropole. Mais il va falloir les écouter et les chercher, eux et d'autres publics qu'on entend moins, dans les lieux où ils sont. Les pouvoirs publics trouveront des solutions quand ils verront les associations comme levier de politique publique, comme un levier d'action* ».

Ce qui se vérifie avec les jeunes du service civique de l'AFEV également engagés dans de nombreuses activités dédiées à l'apprentissage de la lecture ou de soutien aux personnes âgées ou avec les collectifs d'étudiants visant à sensibiliser les plus jeunes à la Science et aux métiers du numérique.

La liste de leur présence solidaire est longue comme le rappelle Margot NICOLOYANNIS (CDD-citoyenne volontaire) : « *Il faut rendre visibles toutes ces activités émergentes concernant de jeunes acteurs culturels (petites et grandes structures en recherche de mutualisation des moyens), les collectifs de jeunes favorisant l'accès au numérique (en permettant une animation des différentes solutions de proximité déjà existantes pour lutter contre la fracture numérique), de ceux qui exercent dans des espaces de recyclage, sans oublier la mise en valeur d'initiatives de formation (comme celles de la fondation C'Génial, de l'association Un peu de Bon Science !, des Bricodeurs) mises en avant lors des travaux du CDD sur l'Industrie du futur* ».

Des façons de tendre la main et l'oreille qui peuvent dérouter certains. Pourtant elles complètent opportunément les actions fortes conduites par les associations précitées, en donnant un visage à tous ceux qui s'engagent pour atténuer les fractures de notre société.

3 - Aller à la rencontre des acteurs agissants/parties prenantes et les faire dialoguer dans un même territoire et/ou sur un même thème

Se connaître pour échanger et pour se relier, un consensus autour des réseaux informels et formels

Face aux changements, les buts à atteindre sont tels qu'intuitivement tous les acteurs ont conscience que le foisonnement actuel d'initiatives, bon signe d'espérance et de solidarité, n'est pas suffisant pour assurer à tous et toutes des réponses à leurs attentes.

Ils le disent eux-mêmes pour réussir un changement d'échelle de leurs actions : *« c'est en étant ensemble que nous irons plus loin et plus vite »*.

Florian RONY (IMAGINEO) : *« Il y a un élan énorme qui vient d'en bas et qui appelle au changement à faire, notamment en termes relationnels.*

Charlotte RIZZO (LA MYNE). *« C'est peut-être la question de l'apprentissage et de la transmission des pratiques culturelles entre pairs qui peut répondre à l'ascendance »*.

Ce qui suppose qu'ils se connaissent pour échanger leurs bonnes pratiques,

Michèle GUIONNET (CDD- CPME - CARREL) : *« Il nous faut échanger sur nos besoins dans le cadre des projets portés par nos jeunes : nous avons besoin de telle ou telle compétence, tel financement, nous cherchons des partenaires... Cela permettrait de répondre à cette problématique de la mutualisation sans être forcément dans un réseau. Une plate-forme d'échanges serait intéressante »*.

Violaine ROUBINET (URB'ART) : *« Je suis contente d'entendre exprimer ce besoin d'une plateforme qui réunirait les acteurs, permettrait d'informer et de promouvoir »*.

Théophile TAVERNIER (CDD – CQ Lyon 1^{er}) souligne lui-aussi le double intérêt de telles plateformes dédiées à des réseaux d'acteurs intervenant dans un même champ d'implication : pour la connaissance de l'existant et pour l'interconnaissance.

Et au-delà qu'ils se connaissent pour relier leurs activités diverses par hybridation, essaimage... : un objectif d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui tout est lié.

4- Recenser de manière dynamique et interactive toutes les initiatives (associatives ou citoyennes)

Ceci amène à une revendication constante de recensement, quels que soient les domaines d'activité ou le territoire, qui n'étonnera pas. Car elle est le point de départ de toutes actions visant à faire dialoguer entre eux les porteurs initiatives, à les faire se rapprocher et à faire progresser les dynamiques dont ils sont porteurs.

Guy BRAVAIS (VOLVO RENAULT TRUCKS) insiste sur l'importance de promouvoir, valoriser ces initiatives : *« Pour de l'efficacité, ce recensement est-il fait ? et par qui ? Ensuite, est-ce qu'une évaluation est faite ? Certaines marchent très bien et mériteraient d'être soutenues encore plus pour les laisser se développer »*.

Ce questionnement sur les modalités pratiques du recensement va d'ailleurs plus loin que la simple efficacité, il ouvre la voie à un dispositif d'écoute permanente. D'auscultation du fonctionnement de la Société : un examen par les initiatives qui se déploient, de la santé de ses membres et de mesure des dysfonctionnements.

Ce qui conduit Sébastien GUERANDEL (ACCSIS Santé ELYCOOP) a évoqué le dispositif mis en place par Christophe Itier, Haut-Commissaire à l'Economie sociale et solidaire et à l'innovation sociale : *« Au début de son mandat, il a mis en place des « hackers » : des personnes transversales aux différents ministères et en capacité de faire émerger des projets pour éviter les silos ».*

Par analogie, un autre participant se demande *« s'il ne faut qu'il y ait des personnes au sein de la Métropole qui prennent le temps de connaître ces projets et de les relayer ensuite auprès des services ».*

Un dispositif d'écoute agile du terrain, une « oreille agile » qui peut être une personne interservices ou encore du temps dédié au sein des services à ce repérage.

5 - (In)former

Un manque d'informations - au sens de « documenter », expliquer afin de sensibiliser et associer la Société

Denis COLONGO (CDD-SCOOP) : *« Le point central apparu dans les échanges est l'information, à la fois le besoin d'information et de communication, au niveau descendant mais également ascendant ».*

Au niveau descendant, des pouvoirs publics aux citoyens, les métropolitains ne se sont pas encore appropriés concrètement les compétences de la Métropole. Que de fois avons-nous perçu l'étonnement de participants à nos travaux qui apprenaient l'existence d'un dispositif à cette occasion ! Les campagnes de communication ne semblent pas combler cette méconnaissance. Alors même que certains habitants estiment que c'est *« un devoir de nous informer de ce qui nous appartient ».*

Il reste donc à faire la preuve des dispositifs métropolitains, de manière en quelque sorte pédagogique, par le relais de ceux qui en bénéficient, par la présence des élus métropolitains sur le terrain, par la courroie de transmission que peuvent être les agents territoriaux.

Sans oublier que dans le terme informer, il y a le terme former et qu'il n'y a pas de citoyenneté et de démocratie sans éducation et formation. D'où l'importance de mettre en place des démarches pour former les citoyens (ex. éducation populaire) et les élus métropolitains, car certains considèrent qu'ils sont insuffisamment formés, notamment pour comprendre la complexité de l'organisation métropolitaine.

On peut imaginer aussi qu'une bonne écoute des citoyens telle que les participants du 5 mars ont essayé de la définir à partir de leurs ressentis, serait à mettre au crédit de l'action métropolitaine et qu'ils s'en feraient les relais.

Au final, cette remarque illustre bien deux points constitutifs de la « bonne écoute » :

- D'une part, **« une écoute pour être entendu »**. Plusieurs participants insistent à ce sujet sur l'intérêt de *« scènes de dialogue nombreuses qui existent et qui émettent des recommandations ».*
- D'autre part, **« une écoute pour quel résultat »**. Mais ils sont autant à estimer qu'il n'y a *« pas assez de retour de la part des élus et services sur ce qu'il est advenu des propositions citoyennes ».*

II – COMMENT AGIR ?

On sent que la citoyenneté se renouvelle, qu'il y a de la participation, des propositions pour de nouvelles actions publiques. Les témoignages relevés par le CDD depuis 4, 5 ans sur les territoires le montrent. Des réseaux s'organisent et deviennent le relais des politiques publiques, le plus souvent par le biais d'acteurs de terrain.

Jacques Bartier (CDD-EGEE) : « *Comment toute cette mobilisation peut-elle mieux s'articuler ? N'y a-t-il pas un moyen de donner de la visibilité, de clarifier et de fédérer, pour que toutes ces énergies soient efficaces plutôt que de se disperser* ».

5 demandes fortes faites à la Métropole en découlent.

6 - Faciliter l'interconnaissance entre porteurs d'initiatives pour constituer des réseaux, des écosystèmes qui permettent d'aller plus vite et plus loin.

Favoriser les rencontres entre « pairs » pour que les initiatives puissent se développer.

Une volonté quasi générale de coopération /collaboration entre eux et avec la Métropole est bien présente. Les participants à la rencontre du 5 décembre en fixent cependant les contours : en respectant les complémentarités, en évitant les concurrences et en gardant les autonomies

Charlotte RIZZO (LA MYNE) : « *Sur la question de la culture, comme de la formation, nous parlions de la question de l'identification des structures et de l'intervention financière des institutions. Comment pourrions-nous mieux mutualiser les efforts ? Mieux apprendre à se connaître ? Comment, quand une collectivité décide d'abaisser son budget sur certains axes comme la culture ou la formation, pouvons-nous retrouver des modèles économiques différents, s'entraider, mutualiser des postes ? Est-ce que c'est envisageable ? Comment fait-on ?* »

Ce que confirme Carole GHIGLIERI (Ateliers de l'Entrepreneuriat Humaniste) : « *Nous sommes en train d'expérimenter le partage d'expériences entre dirigeants. Ce partage de leurs pratiques managériales permet à d'autres d'apprendre et d'amener d'autres pratiques dans leur entreprise. Je ne suis pas tellement sur un axe financier et de subventions mais plutôt sur la forme.*

Même si Guy Bravais (VOLVO RENAULT TRUCKS) en souligne la difficulté : « *C'est une question complexe, ces initiatives sont souvent portées par des associations et les gens qui s'engagent le font avec beaucoup de bonne volonté et de conviction. Le projet devient un peu leur bébé. Ils ont aussi du mal à partager avec d'autres parce qu'on est en partie sur l'affect. En même temps, ce serait dommage de brider ces initiatives au motif qu'il existe déjà quelque chose de similaire. Il faut trouver un juste milieu pour fédérer les énergies.* ».

« Hybrider » des acteurs relevant habituellement de champs d'intervention différents pour constituer des écosystèmes pertinents et plus efficaces

C'est tout particulièrement le cas en matière d'insertion pour l'emploi :

Catherine BUI VAN (ALIZES FORMATION) : « *Pour mettre en place ce protocole [de rapprochement de tous les acteurs de l'insertion et du secteur privé à Vénissieux], il y a des CDD, des CDI sur des entreprises auxquelles le monde de l'insertion n'avait pas accès. Et des petites entreprises de Vénissieux. C'est expérimental. Trois entreprises avaient des recrutements... Cela a ouvert la porte de l'insertion à des petites entreprises qui n'avait pas cette vocation à s'ouvrir à ces problématiques d'insertion initialement. Et aujourd'hui, cela fonctionne. Le territoire est plutôt bien fourni mais il reste toujours cette problématique de la communication, de la liaison entre acteurs publics et initiatives* ».

Christophe MERCIER (Groupe VITA) va dans ce sens : « *Pour moi l'insertion n'est pas une fin en soi mais un début. C'est prendre quelqu'un pour l'amener vers l'emploi. L'acteur majeur, souvent oubliée, est l'entreprise. On a moins de problèmes de financement quand l'entreprise est déjà là. Si elle a compris la nécessité d'un accompagnement de la personne en insertion sur la partie savoir-être, qu'elle apporte le savoir-faire, et que le tout soit regroupé avec un organisme de formation ouvert sur le monde de l'entreprise, ça marche. C'est un vrai triptyque* ».

Mais une telle démarche est tout aussi nécessaire pour promouvoir l'écologie industrielle ou la créativité culturelle et favoriser la pérennité des actions ou projets qu'elles impliquent.

7 - Recourir à l'expérimentation sur la base des bonnes pratiques repérées

Un vrai changement culturel avec une telle méthode à soutenir et diffuser

Pour développer, notamment dans les politiques sociales, une approche globale des personnes. C'est une manière d'atteindre l'objectif de société inclusive.

Qui impose de **simplifier** :

Muriel DUPOND (ELANTIEL) : « *Deux mots me semblent importants : simplification et expérimentation. Souvent par rapport à l'emploi et l'insertion, les expériences peuvent être compliquées, c'est le parcours du combattant. On n'a pas toujours la bonne information au bon moment pour la bonne personne. Simplifier les canaux de diffusion d'information est une bonne piste. Vis-à-vis de l'expérimentation, il y a des choses intéressantes partout, qui sont souvent gardées pour soi. Il manque d'outil pour fédérer et faire remonter ces expérimentations, pour pouvoir derrière les étendre parce que le plus important est bien de dupliquer les modèles qui marchent sur les autres territoires* ».

Qui suppose de **faire savoir et donner à voir** ces expérimentations :

Carole GHIGLIERI (Ateliers de l'entrepreneuriat humaniste). « *Sur cette question, j'ai une expérience industrielle et dans l'industrie. Avant de pérenniser, on expérimente à petites échelles, on fait des pilotes et ensuite on regarde comment on peut industrialiser, ce qu'il faut*

changer ou pas pour « polliniser ». Comment faire savoir qu'on a fait quelque chose qui a fait ses preuves ? Quelle est la courroie de transmission, le meilleur canal, le meilleur vecteur ? ».

Qui sous-tend **un droit à l'échec** :

Sylvie RIVOL (Ligue de l'enseignement -FOL 69) : *« Ce droit à l'expérimentation doit être associé au droit à l'échec. On parle des cultures émergentes qui n'ont pas de lieux et de lieux propices qui pourraient les accueillir, mais sans droit à l'erreur et à l'expérimentation, nous n'y arriverons pas ».*

Et implique une **évaluation partagée**

Pierre-Nicolas TAILLARDAT (Jeune Chambre Economique de Lyon) : *« Pour être écouté, il faut prouver que cela fonctionne. Nous testons des idées. Par exemple celle du CV citoyen en matière d'emploi. Et une fois qu'on l'a testé, on a réussi à le transmettre pour le déployer. Il faut arriver à prouver que le résultat est là. Tant que les institutionnels n'ont pas une visibilité sur l'intérêt d'un projet, ils ont des barrières ».*

8 - Travailler en transversalité et territorialité

La transversalité à tous les niveaux de la société et pour tous types de sujet doit être une seconde nature pour les élus et pour les services de la Métropole.

Pour les Grands Lyonnais avoir une Métropole qui regroupe les compétences d'une communauté urbaine et celles d'un département, est une vraie opportunité. Cette singularité législative devrait permettre d'articuler ses politiques. Logement/mobilité ; travailler/se former/ se cultiver. Aujourd'hui tout est lié :

Jacques BARTIER (EGEE RHÔNE ALPES) : *« L'accès à l'emploi dépend de la politique mobilité, logement, etc. La Métropole est le bon niveau d'articulation des politiques publiques mais encore faut-il qu'elle se décroisonne. En tant que citoyen, je pense qu'il y a une volonté. Il faut absolument décroisonner ».*

Mais transversalité ne va pas sans territorialité

Même s'ils sont différents, les parcours de vie des personnes avec l'univers des choix et des accessibilités se placent désormais au cœur de leur citoyenneté. La territorialité est devenue un levier de régulation et de solidarité. Pour réussir à créer cette dynamique, il semble pertinent de porter une attention particulière sur l'écoute et la co-construction des politiques publiques à différentes échelles.

Cette action a été bien engagée au titre de l'économie et elle devrait s'élargir désormais au social compte tenu des nouvelles compétences de la Métropole. Il s'agit notamment de mettre en place des outils d'écoute et de concertation à l'échelle métropolitaine et des outils d'action à l'échelle des Conférences Territoriales des Maires (CTM), mais également, s'agissant du social, à l'échelle infra-CTM (communale, par quartier ?) pour tenir compte des fragilités et des initiatives.

Cette méthode passe par la création d'outils de gouvernance complémentaires pour rester en prise avec le vécu quotidien, ses avancées et ses freins. Un exemple : le pacte de cohérence

qui permet à la Métropole de leur déléguer l'application de certains de ses dispositifs.

Nicolas MILLET (CDD-SEPEL) « *Ces outils peuvent également se construire à l'échelle métropolitaine (rencontres annuelles, plateforme, base de données) comme à l'échelle locale par un mouvement puissant de territorialisation des programmes et par l'ouverture à l'expérimentation dans un partenariat refondé avec le monde associatif et un compromis négocié entre des actions qui doivent demeurer à la main de la Métropole et des actions plus décentralisées. C'est la décentralisation dans la décentralisation* ».

Alexandre RICHARD (CDD – Citoyen volontaire) : « *Personnellement, je suis convaincu que la Métropole porte déjà ce rôle à travers les actions qu'elle soutient. Néanmoins, elle pourrait mieux le faire connaître et le porter, de façon plus agile, en particulier sur l'emploi, l'insertion et la formation, au niveau éventuellement des communes et plus généralement des bassins de vie et d'emploi. Faire des liens avec les Conférences Territoriales des Maires et établir des liens avec les conseillers d'insertion, les chargés de liaison entreprises-emploi, etc., le tout pour gagner en agilité et en simplification* ».

Des échanges et interrogations qui ont permis de s'interroger clairement sur le(s) « rôle(s) » que la Métropole peut tenir. Comment aujourd'hui peut-elle, doit-elle fonctionner avec les autres ?

9 – Un point de départ : la Métropole facilitateur et ensemble

La Métropole doit avoir un **premier rôle de facilitateur** d'initiatives et de la rencontre pour faire connaître les bonnes pratiques d'autres initiatives. Avec une plateforme interactive recensant les initiatives comme évoqué précédemment et plus généralement en favorisant la constitution des réseaux d'acteurs.

Denis EYRAUD (UCIL) l'illustre : « *La Maison de l'environnement a vocation à regrouper tous les types d'associations. Elle est très ouverte, d'autres associations ont vocation à y adhérer. Aux associations la maison n'offre pas des subventions mais des moyens matériels pour qu'elles puissent mener leurs missions : des salles de réunions (qui manquent beaucoup aux associations), une médiathèque sur l'environnement, une ingénierie pour qu'elles travaillent ensemble (ex. projet visant à aider les familles à réduire leurs déchets). Ce qui manque à ces porteurs de projet qui arrivent sans moyens ce sont des moyens matériels : lieux de réunion, lieux de diffusion pour se faire connaître et pour cela les pouvoirs publics sont indispensables* ».

Une telle démarche devrait pouvoir s'ancrer aussi territorialement comme le mentionne Léna TRIOLAIRE (Maison de l'économie circulaire – Lyon 1^{er}) : « *Nous avons un peu la même vocation en rassemblant des associations que nous hébergeons. En particulier pour amener des citoyens à des comportements écoresponsables. Il serait mérité d'avoir une telle Maison au niveau de chaque arrondissement. Mais avec un rapport un peu ambivalent : d'un côté, on est reconnu, mais de l'autre on nous dit que notre projet n'est pas viable...* ».

Toutes ces formes de mutualisation de moyens matériels, financiers, RH, etc. sont un

premier pas. Mais si on évitait de mettre en concurrence systématiquement les mêmes acteurs pour les demandes d'aide ou de subventions et si on avait beaucoup plus de dynamiques fédératives et contributives, cela serait plus pertinent. « Plutôt que chaque association essaie de tirer le drap vers elle ou mette des bâtons dans les roues des autres pour avoir plus de subventions, est-ce que ça ne serait pas plus intéressant de mutualiser davantage les ressources ».

La Métropole doit ainsi approfondir comme le suggèrent nombre de participants le 5 mars, mais aussi toutes les contributions du CDD depuis 5 ans, **son 2ème rôle de fédérateur, ensemblier, des dynamiques des acteurs de territoire.** « **En donnant le La », ou en pratiquant le « faire faire ». Et en faisant, le cas échéant, l'interface à ce propos avec d'autres niveaux de pouvoirs publics.**

Guy BRAVAIS (RENAULT TRUCKS) : « *A Pierre-Bénite, il y a une expérience très intéressante, celle de l'école de la Passerelle (Espérance Banlieues). Les enfants sont heureux et ceux-là vont s'en sortir. Ce n'est pas de l'emploi ou de l'insertion mais de l'éducation, de la formation. Cette école porte ses fruits, crée un positif extraordinaire, pourquoi cela ne se généralise pas ? Les freins sont connus : le rectorat. Il y a des concurrences stériles qu'il faut arrêter* ». Mais nous savons qu'un tel partenariat pourrait prochainement s'engager sous la forme d'un « pôle de compétences pour l'industrie » impulsé par le CDD dans le cadre du projet TIGA élaboré par la Métropole.

10 – La Métropole dans une posture de réelle co-construction, de « faire avec »

Une orientation de rupture au « design » esquissé le 5 mars par de riches interventions

C'est important d'avoir des instances pour leur permettre de se rencontrer, pour échanger et lancer des projets nous l'avons vu dans les expressions précédentes. C'est intéressant, cela modifie le rôle des institutions qui peuvent ainsi mettre plus d'agilités dans leur organisation et la prise en compte des flux remontants. Mais en ces temps de rupture, ne faut-il pas aller plus loin encore ?

Comme nous y invite Sylvie RIVOL (Ligue de l'enseignement - FOL 69) : « *Je n'attends pas spécialement de la collectivité qu'elle m'aide « à » mais qu'on réfléchisse ensemble, qu'on construise ensemble le projet et qu'ensuite chacun amène ses compétences. Pour nous, le financeur n'est pas seulement un financeur, c'est un vrai partenaire avec lequel il faut construire une confiance. Chacun apporte ses compétences, son savoir-faire, son regard pour construire ensemble. Cette construction en commun, comme deux partenaires avec deux rôles sociaux différents qui partagent ensemble un diagnostic et construisent ensemble une action. Pour ne pas être dans une logique descendante, il faut être dans la construction en commun vers quelque chose.*

Carole GHIGLIERI (Ateliers de l'entrepreneuriat humaniste) rejoignant ces propos confirme que : « *Ce 'faire ensemble', cette co-construction ont été éprouvés par des très grands groupes avec des méthodes qui permettent d'arriver assez vite à des résultats. Il y a une vraie incompatibilité entre la manière dont les décideurs doivent s'organiser et l'agilité ! Le*

terme de décideur est associé à de la rigidité, à quelque chose de figé ».

Et Servan LE GUERN (GRDF) voit dans le « faire avec » une dynamique mobilisatrice à saisir pour la collectivité : *« Il y a quelques années le Grenelle de l'environnement a lancé une dynamique intéressante reliant les mondes politique, économique, associatif pour réfléchir ensemble et agir ensemble. Aujourd'hui dans toutes structures, le rôle de chef qui décide, qui contrôle l'exécution est terminé. Il faut maintenant passer à celui de manager qui porte une vision, fait remonter les attentes et les projets et nourrit la capacité des exécutants qui entreprennent. Les appels à manifestation d'intérêt, les projets peuvent être de très belles opportunités pour travailler ensemble. Est-ce que finalement le bon projet n'est pas celui pour lequel les associations savent se fédérer, plutôt que de se battre sur sa propre scène ? J'ai déjà répondu à un appel à projet avec un consortium d'associatifs, de laboratoires et d'industriels, cela a été perçu comme une expérience intéressante à tous points de vue et notamment pour l'ancrage de mes activités en faveur du territoire et de ses habitants ».*

La remarque de Michel ROUGE (CDD – Collectif Logement Rhône) résume les nombreux propos partagés à cet égard par une formule simple mais efficace :

« Il y a quelque vingt à trente ans, il s'est agi pour le Grand Lyon de passer du 'faire' au 'faire faire'. Pour la Métropole de Lyon, il s'agit aujourd'hui de passer du 'faire faire' au 'faire avec' ».

En guise de conclusion :

A écouter des acteurs du territoire depuis plusieurs années et dans le cadre du Grand Débat National, ce qui frappe le Conseil de développement, c'est d'abord leur **besoin de lisibilité et de visibilité** pour favoriser leur appropriation de cette nouvelle collectivité et des changements qui signent notre époque. Ils apprécient les opportunités d'actions nouvelles que la Métropole peut offrir.

Mais surtout, ils ont une **forte attente de Métropole**, ils entrevoient les formes actives d'actions qu'elle pourrait mettre en œuvre, redonnant ainsi confiance dans leur capacité à agir. A créer des valeurs sociales dans le cadre d'un « nouveau paysage institutionnel et civique » où collectivités, acteurs du territoire et citoyens expérimenteraient une démarche plus collaborative. **Le Faire avec pour Agir ensemble.**

Ces premières expressions illustrent à notre sens l'opportunité de faire tomber les murailles d'impossibilité qui donnent l'impression aux citoyens de ne plus être acteurs de leur vie. De réintroduire la compréhension du temps long si nécessaire dans l'action publique et de montrer que **nos institutions ne sont pas impuissantes**, mais peuvent Agir au bénéfice de tous et toutes.

Le Conseil de développement de la Métropole pour sa part s'est efforcé d'être un **prospecteur pragmatique et efficace** d'acteurs agissants. Il s'est efforcé d'être un « veilleur attentif » aux indices positifs d'évolution de la Société pour la rendre moins fragmentée et

plus solidaire. Une double démarche, toute en complexité, visant à inspirer de nouvelles modalités de l'action publique.

A l'issue de cet exercice de Grand débat, il lui faudra améliorer en lien avec l'exécutif les rendus-comptes du **suivi de ses travaux**. En un mot, le « pour quel résultat ? », indissociable du « quelle écoute ? » comme l'ont remarqué plusieurs participants.

Il y a là un apprentissage à faire, une culture du retour d'informations sur le suivi à développer de la part des élus et services. Selon une forme simple, dynamique et ouverte.

Dans cette perspective le Conseil de développement avance l'idée de tenir des **rencontres annuelles** de la participation et de la citoyenneté au sein de la Métropole.

Et il réitère sa détermination à travailler en réseau c'est à dire en complémentarité, **avec les divers niveaux du « nouveau paysage politique et civique »** : des conseils de quartiers au CESER et au-delà. Il le fait déjà avec plusieurs d'entre eux sur la base d'une approche volontaire. Nul besoin de décrets ou d'arrêtés.

Comme nous le faisons pour chacun de nos travaux, cette contribution du Conseil de développement de la Métropole sera remise au **Président de la Métropole**.

Elle sera aussi déposée sur la **plateforme du Grand Débat National** persuadé qu'elle pourrait également intéresser d'autres conseils de développement de France, mais aussi d'autres instances telles que les CESER ou le CESE.

Elle sera enfin soumise à ce que nous appelons la **communauté du Conseil de développement** : nos 200 membres et les 700 participants extérieurs à nos travaux depuis 5 ans, afin que les uns et les autres puissent dans leur propre réseau les étudier, les compléter et les faire progresser.

Anne-Marie Comparini
Présidente du Conseil de développement

Henri Jacot
Vice-président

ANNEXES

- *Liste des présents lors de la séance de travail du 5 mars 2019*
- *Liste des travaux du Conseil de développement entre 2014 et 2019*

LISTE DES PRÉSENTS LORS DE LA SÉANCE DE TRAVAIL DU 5 MARS 2019

* MEMBRES DU COMITÉ D'ANIMATION

NOM	PRÉNOM	STATUT ET STRUCTURE	AXE DE REFLEXION
BARDEL	Maurice	MEMBRE CDD MEMBRE ASSOCIÉ	AXE EQUITÉ TERRITORIALE
BARNAVON	Pierre	MEMBRE CDD CONSEIL DE QUARTIER LYON 3E	AXE EQUITÉ TERRITORIALE
BARTIER *	Jacques	MEMBRE CDD ENTENTE DES GÉNÉRATIONS POUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE RHONE ALPES	AXE EMPLOI- INSERTION
BEAUFILS	Martine	INVITÉE VOISIN-AGE ET WHY NOTE (CHANT SENIOR)	AXE CULTURE- FORMATION
BLAZY *	Simone	MEMBRE CDD PERSONNALITE QUALIFIEE	AXE CULTURE- FORMATION
BOMBLED	Clara	INVITÉE SALARIÉE	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE
BRAVAIS	Guy	INVITÉ VOLVO RENAULT TRUCKS	AXE EMPLOI- INSERTION
BUI VAN	Catherine	INVITÉE ALIZES FORMATION	AXE EMPLOI- INSERTION
CASATI	Régis	MEMBRE CDD CARPA	AXE EQUITÉ TERRITORIALE
CLANCY *	Catherine	MEMBRE CDD CITOYENNE VOLONTAIRE	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE
COLONGO *	Denis	MEMBRE CDD SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE PRODUCTION RHÔNE-ALPES	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE
COMBET	Franck	MEMBRE CDD COBATY LYON METROPOLE	AXE EQUITÉ TERRITORIALE
COMPARINI *	Anne-Marie	PRESIDENTE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	AXE CULTURE- FORMATION
DENISE	Jean-Marc	INVITÉ ASSOCIATION TOITS EN TRANSITION	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE
DUPOND	Muriel	INVITÉE ELANTIEL	AXE EMPLOI- INSERTION
EYRAUD	Denis	MEMBRE CDD UNION DES COMITÉS D'INTÉRÊTS LOCAUX ET D'URBANISME DE LYON	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE
FABRY	Christine	MEMBRE CDD ACCPA	AXE EQUITÉ TERRITORIALE
FREBAULT	Jean	PRECEDENT PRESIDENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	AXE EQUITÉ TERRITORIALE
GAUTHIER	Luc	INVITÉ ASSOCIATION APPS'SOLU	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE

GENTY	Dominique	INVITÉE CENTRE RESSOURCES ECRIT69	AXE EMPLOI- INSERTION
GHIGLIERI	Carole	MEMBRE CDD ATELIERS DE L'ENTREPRENEURIAT HUMANISTE AEH	AXE CULTURE- FORMATION
GINOT	Gaëlle	MEMBRE CDD ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS- PARENTS-PROFESSIONNELS RHÔNE	AXE ÉQUITÉ TERRITORIALE
GOURGAND	Anne Marie	MEMBRE CDD CIDFF RHÔNE (CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DU RHÔNE)	AXE CULTURE- FORMATION
GUEDON	Matthieu	MEMBRE CDD ALEC LYON - AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DE LA MÉTROPOLE DE LYON	AXE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
GUERENDEL	Sébastien	MEMBRE CDD CITOYEN VOLONTAIRE - ELYCOOP SCOP	AXE EMPLOI- INSERTION
GUERIN W-F	Paul	INVITÉ ZÉRO DÉCHET LYON	AXE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
GUIONNET	Michèle	MEMBRE CDD CPME (CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES)	AXE CULTURE- FORMATION
HUGUES	Jean-Claude	INVITÉ OFFICE VILLEURBANAIS DES PERSONNES AGÉES ET DES RETRAITÉS	AXE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
JACOT *	Henri	VICE PRESIDENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	AXE EMPLOI- INSERTION
LE GUERN	Servan	INVITÉ GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE	AXE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
LECARPENTIER	Jean-François	INVITÉ SYMPHONIE CONCEPT	AXE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
MALEGARIE	Alain	MEMBRE CDD MAISON DES EUROPÉENS LYON	AXE ÉQUITÉ TERRITORIALE
MALIGE	Amélie	MEMBRE CDD UNIS-CITÉ	AXE ÉQUITÉ TERRITORIALE
MASSON *	Jean-Paul	MEMBRE CDD UNION DES COMITÉS D'INTÉRÊTS LOCAUX ET D'URBANISME DE LYON	AXE CULTURE- FORMATION
MATHIAS	Alain	MEMBRE CDD CONSEIL CITOYEN SECTEUR NORD - RILLIEUX LA PAPE	AXE ÉQUITÉ TERRITORIALE
MERCIER	Christophe	INVITÉ GROUPE VITA	AXE EMPLOI- INSERTION
MERIAU *	Anne-Laure	MEMBRE CDD CONSEIL FRANÇAIS DES URBANISTES	AXE ÉQUITÉ TERRITORIALE
MILLET *	Nicolas	MEMBRE CDD SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LYON	AXE ÉQUITÉ TERRITORIALE
NAUCHE	Myriam	INVITÉE RESAMUT	AXE EMPLOI- INSERTION

NICOLOYANNIS *	Margot	MEMBRE CDD CITOYENNE VOLONTAIRE	AXE EQUITÉ TERRITORIALE
PELOSSE *	Michel	MEMBRE CDD CTM - VAL D'YZERON	AXE CULTURE-FORMATION
PETIT	Ophélie	MEMBRE CDD FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT RHONE	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE
PICARD	Anne-Sophie	INVITÉE GRETA	AXE CULTURE-FORMATION
POIGNON	Guillaume	INVITÉ ATELIER EMMAÛS	AXE EMPLOI-INSERTION
POTHIN	Georges	INVITÉ ENTENTE DES GÉNÉRATIONS POUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE AUVERGNE RHONE ALPES	AXE EMPLOI-INSERTION
POUDRET	Clément	INVITÉ ATELIER SOUDÉ	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE
RICHARD *	Alexandre	MEMBRE CDD CITOYEN VOLONTAIRE	AXE EMPLOI-INSERTION
RIVOL	Sylvie	MEMBRE CDD LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FÉDÉRATION DES OEUVRES LAÏQUES 69	AXE CULTURE-FORMATION
RIZOS	Denise	INVITÉE OFFICE VILLEURBANAIS DES PERSONNES AGÉES ET DES RETRAITÉS	AXE CULTURE-FORMATION
RIZZO	Charlotte	INVITÉE LA MYNE	AXE CULTURE-FORMATION
ROCHE	Hélène	MEMBRE CDD MEMBRE ASSOCIÉE DU CDD	AXE EQUITÉ TERRITORIALE
ROLLAND	Françoise	INVITÉE MAISON MÉTROPOLITAINE D'INSERTION POUR L'EMPLOI	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE
RONY	Florian	INVITÉ LA MYNE (IMAGINEO)	AXE CULTURE-FORMATION
ROUBINET	Violaine	MEMBRE CDD URB'ART	AXE CULTURE-FORMATION
ROUGE *	Michel	MEMBRE CDD COLLECTIF LOGEMENT RHÔNE	AXE EQUITÉ TERRITORIALE
SCHEMBRI	Joseph	MEMBRE CDD ACPPA (ACCUEIL ET CONFORT POUR PERSONNES AGÉES)	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE
SIMARD	Pascale	INVITE AGENCE D'URBANISME DE LYON	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE
TAILLARDAT	Pierre-Nicolas	INVITÉ JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE LYON	AXE EMPLOI-INSERTION
TAIN	Daniel	INVITÉ UN DEUX TOITS SOLEIL	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE
TAVERNIER *	Théophile	MEMBRE CDD CONSEIL DE QUARTIER LYON 1ER	AXE EMPLOI-INSERTION
TECHER	Rieul	INVITÉ OXAMYNE, LA MYNE	AXE TRANSITION ECOLOGIQUE

TIBERGHIE	Philippe	MEMBRE CDD UNIS-CITÉ	AXE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
TREMSAL	Théo	MEMBRE CDD JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE LYON	AXE ÉQUITÉ TERRITORIALE
TRIOULAIRE	Léna	INVITÉE MAISON DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE	AXE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
VIAL	Marie-Claude	MEMBRE CDD UNION DES COMITÉS D'INTÉRÊTS LOCAUX ET D'URBANISME DE LYON	AXE ÉQUITÉ TERRITORIALE
VIANAY	Henri	INVITÉ CERTA (CENTRE D'ÉTUDES ET DE RESSOURCES EN TECHNOLOGIES AVANCÉES)	AXE EMPLOI- INSERTION
VIVANCOS *	Gilles	MEMBRE CDD CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU RHÔNE	AXE EMPLOI- INSERTION

COORDINATION

NOM	PRÉNOM	STRUCTURE
ALONSO	Ema	DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DU DIALOGUE PUBLIC (METROPOLE DE LYON)
GARCIN	Anne-Laure	DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DU DIALOGUE PUBLIC (METROPOLE DE LYON)
HERAN-GOBERT	Iris	DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DU DIALOGUE PUBLIC (METROPOLE LYON)
KHALFOUN	Boucif	DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DU DIALOGUE PUBLIC (METROPOLE DE LYON)
JANUEL	Caroline	PRESTATAIRE COMPTE-RENDU
MAURIS	Sylvie	PRESTATAIRE COMPTE-RENDU

**Les travaux du Conseil
de Développement de
la Métropole de Lyon
de Septembre 2014 à
Février 2019**



AUTO-SAISINE

- Industrie du Futur et Territoires – Février 2019**
- ✓ Mise en lumière du facteur humain dans la transformation technologique à travers des **actions collectives et les enjeux sociétaux** permettant à chacun d'être acteur de la mutation de l'industrie du futur.
 - ✓ Contribution à l'**appel à projets Territoires d'Innovation** dans le cadre du Plan d'Investissements d'Avenir



AUTO-SAISINE



A la rencontre des initiatives collaboratives dans les territoires de la Métropole - Septembre 2018

- ✓ 150 initiatives recensées dans les territoires de la Métropole de Lyon
- ✓ 250 **porteurs d'initiatives mobilisés** aux cours des 5 rencontres territoriales
- ✓ 1 rencontre le 26 juin, réunissant les porteurs d'initiatives des 5 territoires
- ✓ 15 propositions à l'intention de la Métropole

**Contribution à l'élaboration du Schéma directeur des énergies (SDE) -
Septembre 2017**

- ✓ Identification de **3 familles de citoyens-acteurs « en puissance »** : la jeune génération, les PME et les ménages.
- ✓ 5 rencontres et ateliers réunissant participants extérieurs concernés par une telle problématique et membres du Conseil de développement
- ✓ 180 participants
- ✓ 20 propositions à l'intention de la Métropole

SAISINE



SAISINE



**Contribution à l'évaluation du Scot de l'agglomération lyonnaise –
Juin 2017**

- ✓ 6 ateliers organisés, 3 internes entre membres du CDD et 3 organisés avec le SEPAL (Syndicat d'Etude et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise)
- ✓ Présentation d'un livret « Regards partagés sur le Scot de l'agglomération lyonnaise » au bureau du SEPAL le 21 juin 2017

AUTO-SAISINE



Le PDU, « outil de mobilité durable » au service de tous les habitants de la Métropole - Février 2016

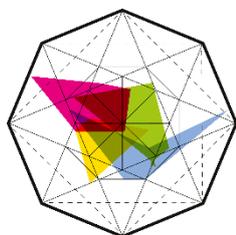
Un groupe de travail de 12 membres nationaux constitué pour mener cette réflexion sur les grands enjeux et objectifs du PDU

Retrouvez toutes nos dernières contributions sur notre site cdd.millenaire3.com

Les 5 défis majeurs du PLUH - **Septembre 2017**

- ✓ Une réflexion complémentaire (suite à la création de la Métropole de Lyon en 2015) à une première contribution réalisée sur la révision du Plan Local de l'Urbanisme et de l'Habitat en 2013

VEILLE ACTIVE



AUTO-SAISINE

Le Grand Rendez-Vous - **2016**

- ✓ Une thématique : quelles activités, quels emplois demain dans la Métropole ?
- ✓ Un questionnement posé sur 4 champs d'emplois qui correspondent à des secteurs en mutation : le numérique, l'économie verte et circulaire, l'économie du bien vieillir, les activités culturelles et créatives
- ✓ 16 ateliers organisés sur le territoire de la Métropole, 800 participants
- ✓ Un temps fort du Grand Rendez-Vous, le 19 novembre, avec 900 participants

Agir ensemble pour favoriser l'accès de tous et toutes à l'emploi dans la Métropole - **Novembre 2015**

- ✓ Format de travail pluridisciplinaire, associant des représentants du monde de l'entreprise et du travail, d'associations ainsi que des membres volontaires du Conseil de développement
- ✓ 7 séances de GT entre le 28 mars et le 12 octobre 2015, comptabilisant une soixantaine de participants
- ✓ Une contribution avec 12 recommandations concrètes, organisées autour de 4 axes

AUTO-SAISINE



SAISINE



Quelle métropole pour les citoyens ? 40 propositions pour une Métropole inclusive, solidaire et citoyenne - **Septembre 2014**

- ✓ Avec cette saisine, des citoyens, des représentants de collectifs citoyens, des associations et des organismes socio-économiques ont pu exprimer leurs attentes sur la transformation de la Communauté urbaine du Grand Lyon en Métropole
- ✓ Construction de la contribution autour 2 axes : l'apport des compétences sociales du Conseil général du Rhône à la future Métropole et l'écoute des bénéficiaires de services publics ainsi que des représentants de services qui les accueillent

Contactez-nous :

- **Anne-Marie Comparini**

Présidente du Conseil de Développement

amcomparini@grandlyon.com

+33 (0)6 98 51 41 90

- **Anne-Laure Garcin**

Chargée de mission participation citoyenne

à la Métropole de Lyon, en appui du Conseil de Développement

algarcin@grandlyon.com

+33 (0)4 78 63 45 13 / +33 (0)6 03 12 47 60